

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 3 AVRIL 2025

Nombre de conseillers

En exercice : 50

Présents : 41

Procurations : 6

Votants : 48

Le trois avril 2025 à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire (Cher) légalement convoqué le jeudi 27 mars 2025 s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Sury-en-Vaux sous la présidence de Monsieur Laurent PABIOT, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : jeudi 27 mars 2025.

Etaient présents :

GODON Patrick, ANDRE Alain, TEYSSANDIER André, VERBEKE Marc, VAN DER PUTTEN Bruno, BILLAUT Jean-Louis, BUFFET Bernard, RUELLE Florence, RAIMBAULT Agnès, THIROT Christian, BOULAY Jacqueline, CHOTARD Brigitte, LEJUS Bertrand, BARBEAU Julien, FONTAINE Claude, LEGER Patrick, PIERRE Rémi, MILLERIOUX Chantal, NOYER Françoise, STOUPEL Marie-Paule, LELIEVRE Corinne, TERREFOND Anne-Marie, DELESGUES Christian, TOUZERY Jean-Pierre, COQUERY Liliane, BEAUJOIN Thierry, PABIOT Laurent, VERON Carine, CROUZET Olivier, PERONNET Anne, RUELLE Thérèse, CHARLON Alain, FAUROUX Laurent, AUDRY Régine, CHAMBON Valérie, EGEA Olivier, RIMBAULT Jean-Claude, SCOUBE Jean-Claude, MATELLINI Gabrielle, BIGNON Océane, PAYE Christelle, PELE Jean-Yves, GAUCHERON Olivier, KATITSCH Michel, MARIX Marie-France.

Etaient absents excusés :

M. FLEURIET Antoine a donné pouvoir à M. LEJUS Bertrand
M. BEAUJOIN Thierry a donné pouvoir à M. RENAUD François
Mme PERONNET Anne a donné pouvoir à Mme RUELLE Thérèse
M. RIMBAULT Jean-Claude est remplacé par la suppléante Mme ANTZ Laurence
Mme FOURNIER Ophélie a donné pouvoir M. DELESGUES Christian
Mme BIGNON Océane a donné pouvoir M. GODON Patrick
Mme MARQ Pascale a donné pouvoir à M. PABIOT Laurent
M. RENAUD François, Mme BEGUE Carole
Secrétaire de séance : Christian THIROT

Vu la présentation effectuée par Mme la Présidente de l'EPIC du Grand Sancerrois

Vu la convention de mise à disposition auprès de l'office de tourisme du Grand Sancerrois

L'EPIC du Grand Sancerrois souhaite effectuer des travaux au sein de la Grange pyramidale située à Vailly sur Sauldre afin de pouvoir obtenir une capacité d'accueil plus importante. Les travaux consistent en la remise aux normes électrique et la modification du sol (dépose de plancher, décaissement, réalisation d'une dalle). La salle pourrait ainsi être classée en catégorie L et accueillir 77 personnes pour permettre la location de l'espace pour des événements.

Il est proposé au conseil communautaire d'autoriser l'EPIC à effectuer les travaux au sein de la Grange pyramidale et à déposer un dossier de financement LEADER.

Après en avoir délibéré

A l'unanimité

Le conseil communautaire

- AUTORISE l'EPIC à effectuer les travaux au sein de la Grange Pyramidale de Vailly sur Sauldre et à déposer un dossier de subvention LEADER pour la réalisation de ces travaux
- AUTORISE Monsieur le Président à effectuer toute démarche en lien avec ce sujet.

Pour extrait conforme

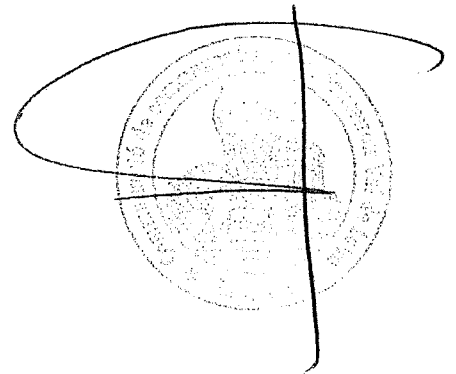
Fait à Sancerre, le 14/04/2025

Date de mise en ligne sur le site internet : 15/04/25

Le secrétaire de séance
Christian THIROT



Le Président
Laurent PABIOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 3 AVRIL 2025

Nombre de conseillers

En exercice : 50

Présents : 41

Procurations : 6

Votants : 47

Le trois avril 2025 à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire (Cher) légalement convoqué le jeudi 27 mars 2025 s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Sury-en-Vaux sous la présidence de Monsieur Laurent PABIOT, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : jeudi 27 mars 2025.

Etaient présents :

Délibération n°017 2025

Objet : CRST 2022-2028 : bilan à mi-parcours

GODON Patrick, ANDRE Alain, TEYSSANDIER André, VERBEKE Marc, VAN DER PUTTEN Bruno, BILLAUT Jean-Louis, BUFFET Bernard, RUELLE Florence, RAIMBAULT Agnès, THIROT Christian, BOULAY Jacqueline, CHOTARD Brigitte, LEJUS Bertrand, BARBEAU Julien, FONTAINE Claude, LEGER Patrick, PIERRE Rémi, MILLERIOUX Chantal, NOYER Françoise, STOUPAK Marie-Paule, LELIEVRE Corinne, TERREFOND Anne-Marie, DELESGUES Christian, TOUZERY Jean-Pierre, COQUERY Liliane, BEAUJOIN Thierry, PABIOT Laurent, VERON Carine, CROUZET Olivier, PERONNET Anne, RUELLE Thérèse, CHARLON Alain, FAUROUX Laurent, AUDRY Régine, CHAMBON Valérie, EGEA Olivier, RIMBAULT Jean-Claude, SCOUPE Jean-Claude, MATELLINI Gabrielle, BIGNON Océane, PAYE Christelle, PELE Jean-Yves, GAUCHERON Olivier, KATITSCH Michel, MARIX Marie-France.

Etaient absents excusés :

M. FLEURIET Antoine a donné pouvoir à M. LEJUS Bertrand
M. BEAUJOIN Thierry a donné pouvoir à M. RENAUD François
Mme PERONNET Anne a donné pouvoir à Mme RUELLE Thérèse
M. RIMBAULT Jean-Claude est remplacé par la suppléante Mme ANTZ Laurence
Mme FOURNIER Ophélie a donné pouvoir M. DELESGUES Christian
Mme BIGNON Océane a donné pouvoir M. GODON Patrick
Mme MARQ Pascale a donné pouvoir à M. PABIOT Laurent
M. RENAUD François, Mme BEGUE Carole
Secrétaire de séance : Christian THIROT

Le comité syndical du Pays Sancerre Sologne a validé le bilan à mi-parcours du CRST. La communauté de communes Sauldre et Sologne, la ville d'Aubigny sur Nère et notre CDC sont signataires de ce bilan. C'est pourquoi il convient de valider le bilan à mi-parcours présenté.

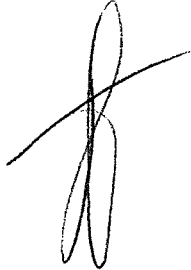
Après en avoir délibéré
A l'unanimité
Le conseil communautaire

➤ APPROUVE le bilan à mi-parcours du CRST 2022-2028.

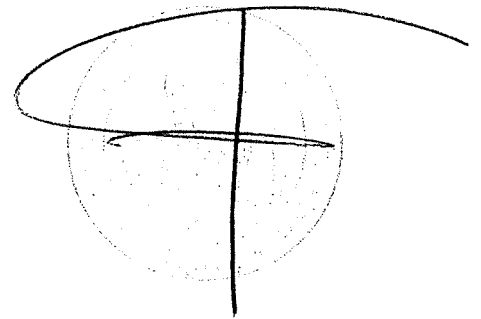
Pour extrait conforme
Fait à Sancerre, le 14/04/2025

Date de mise en ligne sur le site internet : 15/06/25

Le secrétaire de séance
Christian THIROT

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Le Président
Laurent PABIOT

A handwritten signature in black ink, featuring a large circular loop on the left and a vertical line extending downwards from the center, with a horizontal line crossing it.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 3 AVRIL 2025

Nombre de conseillers

En exercice : 50

Présents : 43

Procurations : 6

Votants : 49

Le trois avril 2025 à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire (Cher) légalement convoqué le jeudi 27 mars 2025 s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Sury-en-Vaux sous la présidence de Monsieur Laurent PABIOT, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : jeudi 27 mars 2025.

Etaient présents :

Délibération n°018 2025

Objet : Désaffectation parcelle ZE 376 sur la commune de Belleville sur Loire mise à disposition de la CdC lors du transfert des zones d'activités économiques

GODON Patrick, ANDRE Alain, TEYSSANDIER André, VERBEKE Marc, VAN DER PUTTEN Bruno, BILLAUT Jean-Louis, BUFFET Bernard, RUELLE Florence, RAIMBAULT Agnès, THIROT Christian, BOULAY Jacqueline, CHOTARD Brigitte, LEJUS Bertrand, BARBEAU Julien, FONTAINE Claude, LEGER Patrick, PIERRE Rémi, MILLERIOUX Chantal, RENAUD François, NOYER Françoise, STOUPAK Marie-Paule, LELIEVRE Corinne, TERREFOND Anne-Marie, DELESGUES Christian, TOUZERY Jean-Pierre, COQUERY Liliane, BEAUJOIN Thierry, PABIOT Laurent, VERON Carine, CROUZET Olivier, PERONNET Anne, RUELLE Thérèse, CHARLON Alain, FAUROUX Laurent, AUDRY Régine, CHAMBON Valérie, EGEA Olivier, RIMBAULT Jean-Claude, SCOUPE Jean-Claude, MATELLINI Gabrielle, BIGNON Océane, PAYE Christelle, PELE Jean-Yves, GAUCHERON Olivier, KATITSCH Michel, MARIX Marie-France.

Etaient absents excusés :

M. FLEURIET Antoine a donné pouvoir à M. LEJUS Bertrand
M. BEAUJOIN Thierry a donné pouvoir à M. RENAUD François
Mme PERONNET Anne a donné pouvoir à Mme RUELLE Thérèse
M. RIMBAULT Jean-Claude est remplacé par la suppléante Mme ANTZ Laurence
Mme FOURNIER Ophélie a donné pouvoir M. DELESGUES Christian
Mme BIGNON Océane a donné pouvoir M. GODON Patrick
Mme MARQ Pascale a donné pouvoir à M. PABIOT Laurent
Mme BÉGUE Carole
Secrétaire de séance : Christian THIROT

Dans le cadre du transfert de compétence relatif aux zones d'activités économiques, la parcelle cadastrée ZE 376, située sur la ZAE des Grands Champs, sur la commune de Belleville-sur-Loire, avait été mise à disposition de la Communauté de Communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire.

Toutefois, cette parcelle ne répond plus aux objectifs de développement économique poursuivis par l'intercommunalité. Cette parcelle contient en effet un talus que le propriétaire de la parcelle voisine (personne privée) souhaite acquérir, sans objectif de développer une activité économique.

Après analyse de la situation et au regard de son usage actuel, il est proposé de procéder à sa désaffectation de la parcelle ZE 376 afin qu'elle puisse être réintégrée dans le domaine privé de la commune de Belleville-sur-Loire.

Après en avoir délibéré

A l'unanimité

Le conseil communautaire

- APPROUVE la désaffectation de la parcelle ZE 376, située sur la commune de Belleville-sur-Loire.
- AUTORISE la réintégration de cette parcelle dans le domaine privé de la commune de Belleville-sur-Loire.
- CHARGE M. le Président de la Communauté de Communes de procéder à toutes les formalités administratives nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme

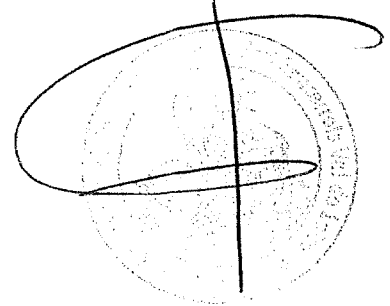
Fait à Sancerre, le 14/04/2025

Date de mise en ligne sur le site internet : 15/04/25

Le secrétaire de séance
Christian THIROT



Le Président
Laurent PABIOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 3 AVRIL 2025

Nombre de conseillers

En exercice : 50
Présents : 43
Procurations : 6
Votants : 49

Le trois avril 2025 à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire (Cher) légalement convoqué le jeudi 27 mars 2025 s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Sury-en-Vaux sous la présidence de Monsieur Laurent PABIOT, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : jeudi 27 mars 2025.

Etaient présents :

Délibération n°019/2025

Objet : Attribution d'une aide à l'immobilier d'entreprise (8 150€) pour l'EURL GODON pour la réhabilitation d'un bâtiment existant pour son laboratoire de production

GODON Patrick, ANDRE Alain, TEYSSANDIER André, VERBEKE Marc, VAN DER PUTTEN Bruno, BILLAUT Jean-Louis, BUFFET Bernard, RUELLE Florence, RAIMBAULT Agnès, THIROT Christian, BOULAY Jacqueline, CHOTARD Brigitte, LEJUS Bertrand, BARBEAU Julien, FONTAINE Claude, LEGER Patrick, PIERRE Rémi, MILLERIOUX Chantal, RENAUD François, NOYER Françoise, STOUPAK Marie-Paule, LELIEVRE Corinne, TERREFOND Anne-Marie, DELESGUES Christian, TOUZERY Jean-Pierre, COQUERY Liliane, BEAUJOIN Thierry, PABIOT Laurent, VERON Carine, CROUZET Olivier, PERONNET Anne, RUELLE Thérèse, CHARLON Alain, FAUROUX Laurent, AUDRY Régine, CHAMBON Valérie, EGEA Olivier, RIMBAULT Jean-Claude, SCOUPE Jean-Claude, MATELLINI Gabrielle, BIGNON Océane, PAYE Christelle, PELE Jean-Yves, GAUCHERON Olivier, KATITSCH Michel, MARIX Marie-France.

Etaient absents excusés :

M. FLEURIET Antoine a donné pouvoir à M. LEJUS Bertrand
M. BEAUJOIN Thierry a donné pouvoir à M. RENAUD François
Mme PERONNET Anne a donné pouvoir à Mme RUELLE Thérèse
M. RIMBAULT Jean-Claude est remplacé par la suppléante Mme ANTZ Laurence
Mme FOURNIER Ophélie a donné pouvoir M. DELESGUES Christian
Mme BIGNON Océane a donné pouvoir M. GODON Patrick
Mme MARQ Pascale a donné pouvoir à M. PABIOT Laurent
Mme BEGUE Carole

Secrétaire de séance : Christian THIROT

Vu le décret n° 2016-733 du 2 juin 2016 actualisant le régime des aides à l'investissement immobilier et à la location d'immeubles accordées aux entreprises par les collectivités territoriales et leurs groupements

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1611-4 et L.1511-3,

Vu la délibération n° 2018 08 du conseil communautaire relative à la signature d'une convention de partenariat économique entre la Région Centre Val de Loire et les communautés de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire et Saultre et Sologne,

Vu la délibération n° 2018 046 du conseil communautaire du 26 avril 2018 portant approbation du règlement d'intervention de l'aide à l'immobilier d'entreprise,

Vu la délibération n°115 2021 du conseil communautaire du 16 décembre 2021 portant modification du règlement d'intervention de l'aide à l'immobilier d'entreprise,

Vu la délibération n°082 2024 du conseil communautaire du 12 décembre 2024 portant modification du règlement d'intervention de l'aide à l'immobilier d'entreprise.

Monsieur GODON est originaire du territoire, depuis 1988 il a travaillé dans différents restaurants et a décidé de poursuivre sa carrière dans la Région Parisienne. Son poste a évolué au fur et à mesure des années, passant de commis de cuisine à second pour finir chef de cuisine. Entre 2000 et 2003 il a été responsable traiteur pour de grandes entreprises.

Son envie de se mettre à son compte a toujours été présente tout au long de sa carrière mais il ne trouvait pas l'occasion pour le faire.

Depuis 2019, Mr GODON a pu travailler comme chef de cuisine dans différents restaurants du secteur (Bistro d'Anatole à Cosne sur Loire et au Well'in Green de Saint-Satur).

Aujourd'hui Mr GODON a estimé que c'était le bon moment pour lancer son projet de traiteur/chef à domicile et d'installer son activité sur la commune de Boulleret. Il proposera notamment une carte avec des plats sur mesure pour des événements de groupes et aussi pour les particuliers en étant chef à domicile.

Il aura son laboratoire dans un local qui lui appartient (via une SCI) d'une surface d'environ 50 m². Les travaux et l'aménagement seront supportés par la EURL GODON.

Raisons/motivations du projet :

- Création d'un laboratoire pour produire et stocker les plats ;
- Développer une activité où la demande est présente sur le secteur

Nature de l'opération :

Travaux de réhabilitation et de transformation d'un bâtiment.

Détail de l'opération :

Création d'un laboratoire de 50m² adapté à l'activité de traiteur pour répondre à une demande présente sur la région.

Coût détaillé du projet :

Libellé des principaux lots de travaux (ou coûts d'acquisition)	Fournisseur ou prestataire	Montant H.T	Date prévisionnell de passation de la commande
Aménagements extérieurs	MARTIGNON 1 FILS	7 333 C	01/03/2025
Aménagement du local	ERIC GAUCHER	74 187 C	01/03/2025
Matériels professionnels	METRO	28 895 C	01/03/2025
Montant total HT prévisionnel du projet		110 415 C	
Montant total HT prévisionnel subventionnable		81 520 C	
		28 895 C	

Plan de financement prévisionnel du projet :

Dépenses prévisionnelles		Ressources prévisionnelles	
Travaux	81 520 €	Apport en capital	2 000
Achat de matériel	28 895 €	Apport en CC	20 000
Frais de création	2 000 €	Prêt(s) bancaire(s)	105 500
Trésorerie	38 235 €	Initiative Cher	15 000
		Aide à l'immobilier CDC Pays fort Sancerrois Val de Loire	8 150
Total dépenses	150 650 €	Total ressources	150 650

L'EURL GODON est éligible à 8 150€.

Ce dossier doit passer en Comité Initiative Cher le 27/03/2025.

La Commission Développement Economique a donné un avis favorable le 31/03/2025.

Il est proposé au conseil communautaire d'attribuer une aide à l'immobilier de 8 150 € au profit de L'EURL GODON pour la réhabilitation d'un bâtiment existant pour son laboratoire de production.

Après en avoir délibéré

A l'unanimité

le Conseil Communautaire

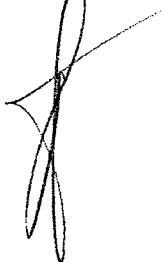
- ATTRIBUE une aide à l'immobilier de 8 150 € au profit de L'EURL GODON pour la réhabilitation d'un bâtiment existant pour son laboratoire de production.

Pour extrait conforme

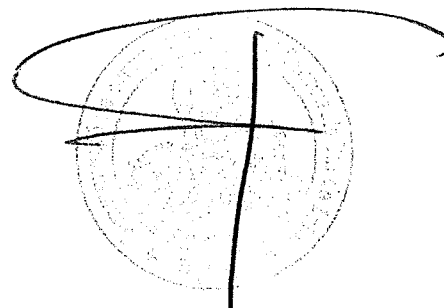
Fait à Sancerre, le 14/04/2025

Date de mise en ligne sur le site internet : 15/04/25

Le secrétaire de séance
Christian THIROT



Le Président
Laurent PABIOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 3 AVRIL 2025

Nombre de conseillers

En exercice : 50
Présents : 43
Procurations : 6
Votants : 49

Le trois avril 2025 à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire (Cher) légalement convoqué le jeudi 27 mars 2025 s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Sury-en-Vaux sous la présidence de Monsieur Laurent PABIOT, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : jeudi 27 mars 2025.

Etaient présents :

Délibération n°020/2025

Objet : Attribution d'une aide à l'immobilier d'entreprise (12 000€) pour la SCI GONET LACROIX pour la construction d'un nouveau bâtiment

GODON Patrick, ANDRE Alain, TEYSSANDIER André, VERBEKE Marc, VAN DER PUTTEN Bruno, BILLAUT Jean-Louis, BUFFET Bernard, RUELLE Florence, RAIMBAULT Agnès, THIROT Christian, BOULAY Jacqueline, CHOTARD Brigitte, LEJUS Bertrand, BARBEAU Julien, FONTAINE Claude, LEGER Patrick, PIERRE Rémi, MILLERIOUX Chantal, RENAUD François, NOYER Françoise, STOUPAK Marie-Paule, LELIEVRE Corinne, TERREFOND Anne-Marie, DELESGUES Christian, TOUZERY Jean-Pierre, COQUERY Liliane, BEAUJOIN Thierry, PABIOT Laurent, VERON Carine, CROUZET Olivier, PERONNET Anne, RUELLE Thérèse, CHARLON Alain, FAUROUX Laurent, AUDRY Régine, CHAMBON Valérie, EGEA Olivier, RIMBAULT Jean-Claude, SCOUPE Jean-Claude, MATELLINI Gabrielle, BIGNON Océane, PAYE Christelle, PELE Jean-Yves, GAUCHERON Olivier, KATITSCH Michel, MARIX Marie-France.

Etaient absents excusés :

M. FLEURIET Antoine a donné pouvoir à M. LEJUS Bertrand
M. BEAUJOIN Thierry a donné pouvoir à M. RENAUD François
Mme PERONNET Anne a donné pouvoir à Mme RUELLE Thérèse
M. RIMBAULT Jean-Claude est remplacé par la suppléante Mme ANTZ Laurence
Mme FOURNIER Ophélie a donné pouvoir M. DELESGUES Christian
Mme BIGNON Océane a donné pouvoir M. GODON Patrick
Mme MARQ Pascale a donné pouvoir à M. PABIOT Laurent
Mme BEGUE Carole

Secrétaire de séance : Christian THIROT

Vu le décret n° 2016-733 du 2 juin 2016 actualisant le régime des aides à l'investissement immobilier et à la location d'immeubles accordées aux entreprises par les collectivités territoriales et leurs groupements

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1611-4 et L.1511-3,

Vu la délibération n° 2018 08 du conseil communautaire relative à la signature d'une convention de partenariat économique entre la Région Centre Val de Loire et les communautés de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire et Saultre et Sologne,

Vu la délibération n° 2018 046 du conseil communautaire du 26 avril 2018 portant approbation du règlement d'intervention de l'aide à l'immobilier d'entreprise,

Vu la délibération n°115 2021 du conseil communautaire du 16 décembre 2021 portant modification du règlement d'intervention de l'aide à l'immobilier d'entreprise,

Vu la délibération n°082 2024 du conseil communautaire du 12 décembre 2024 portant modification du règlement d'intervention de l'aide à l'immobilier d'entreprise

Créé par Guillaume LACROIX en mars 2014, la tonnellerie évolue en 2022 avec l'arrivée de Paul GONET en tant que co-gérant. Cette collaboration vient des deux amis tonneliers de formation et passionnés par leur métier a donné une nouvelle dimension à l'entreprise. Aujourd'hui la tonnellerie GONET LACROIX poursuit ses efforts pour parfaire son mode de fabrication et rester au plus près des attentes de leurs clients.

Ils fabriquent des tonneaux de 114 L à 600 L de manière artisanale. Le cintrage se fait au feu ainsi que la cuisson afin de révéler les arômes du bois dans les vins.

Leur clientèle se situe principalement sur tout le Val de Loire, cependant ils travaillent avec la plupart des vignobles français (Champagne, Bourgogne, Rhône, Languedoc...). Ils ont également un agent qui les représente dans le Bordelais et en Espagne.

Concurrence :

- Tonnellerie Berthomieu/Ermitage – la Charité sur Loire
- Tonnellerie Lagrange – Murlin
- Tonnellerie Atelier Centre France – Sancoins
- Tonnellerie Gauthier Frères – Menetou Salon
- Tonnellerie du Val de Loire – Mont Près Chambord

Ils sont les seuls tonneliers de toute la région centre à fabriquer des contenants en bois (Cuve et Foudre) de 1000 Litres à plus de 6000 Litres.

Actuellement ils louent un local à St BOUIZE qui n'est pas adapté à leur activité car le manque de place les empêche de prendre un second salarié afin de se développer.

Raisons/motivations du projet :

- Permettre à leurs salariés de travailler dans des conditions optimales
- Recruter, augmenter la productivité et la diversifier.

Nature de l'opération :

Construction d'un nouveau bâtiment sur la commune de Crézancy-en-Sancerre.

Détail de l'opération :

Création d'un atelier de plain-pied d'une surface de 1550 m² composé d'un espace garage, d'un espace bureau et d'un espace de production. L'objectif est de pouvoir augmenter leur chiffre d'affaires à court terme d'environ 20 %, de créer à court terme un poste de production supplémentaire équivalent plein temps (3 postes à moyen terme).

Coût détaillé du projet :

Libellé des principaux lots de travaux (ou coûts d'acquisition)	Fournisseur ou prestataire	Montant H.T	Date prévisionnelle de passation de la commande
Achat du terrain	Commune de Crézancy	37 894 €	01/03/2025
Assainissement	Terres & Cendres du Berry	11 800 €	01/03/2025
Charpente	Gérard FLEURIER	309 819,48 €	01/03/2025
Couverture	Gérard FLEURIER	138 763,64 €	01/03/2025
Electricité	MARGUERITAT Joël	88 441 €	01/03/2025
Maçonnerie	ECB	355 562,45 €	01/03/2025
Menuiserie	Menuiserie LAUVERJAT	61 777 €	01/03/2025
Plâtres/peinture	Raphaël COTTAT	7 917 €	01/03/2025
Plomberie	BONNET Fabrice	16 115,76 €	01/03/2025
Portes	SARL BLOIS FILS	36 596 €	01/03/2025
Vrd	Robineau	241 691,73 €	01/03/2025
Escalier	TORCHON Jérôme	4 006 €	01/03/2025
Montant total HT prévisionnel du projet		1 390 577,90 €	
Montant total HT prévisionnel subventionnable		150 000 €	
		150 000 €	

Plan de financement prévisionnel du projet :

Dépenses prévisionnelles		Ressources prévisionnelles	
Achat du terrain	37 894 €	Prêt(s) bancaire(s)	1 441 133 €
Construction bâtiment	1 352 683 €	Financements publics (premier)	
Honoraires notaire	4 209 €	Aide à l'immobilier CDC Pays fort Sancerrois Val de Loire	15 000 €
Etude de sol	2 000 €		
Honoraires Architectes	17 056 €		
Trésorerie	42 305 €		
Total dépenses	1 456 133 €	Total ressources	1 456 133 €

La SCI GONNET LACROIX est éligible à une aide de 15 000 €.
Ce dossier a eu un avis favorable lors du Comité Initiative Cher du 27/02/2025.
La Commission Développement Economique a donné un avis favorable le 31/03/2025, cependant, pour des raisons budgétaire (en prévision du reste de l'exercice) la Commission propose d'abaisser l'aide à 12 000 €.
Il est proposé au conseil communautaire d'attribuer une aide à l'immobilier de 12 000 € au profit de la SCI GONNET LACROIX pour la construction d'un nouveau bâtiment.

Après en avoir délibéré
A l'unanimité
le Conseil Communautaire

- ATTRIBUE une aide à l'immobilier de 12 000 € au profit de la SCI GONNET LACROIX pour la construction d'un nouveau bâtiment.

Pour extrait conforme

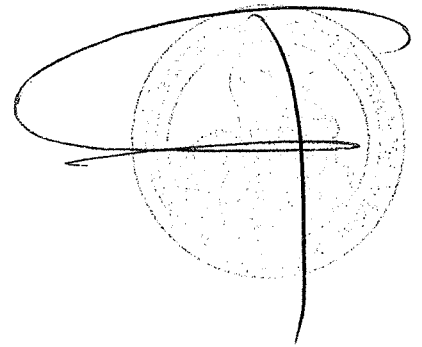
Fait à Sancerre, le 14/04/2025

Date de mise en ligne sur le site internet : 15/04/25

Le secrétaire de séance
Christian THIROT

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Le Président
Laurent PABIOT

A handwritten signature in black ink, featuring a large circular loop on the left and a vertical line extending downwards from the center.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 3 AVRIL 2025

Nombre de conseillers

En exercice : 50

Présents : 43

Procurations : 6

Votants : 49

Le trois avril 2025 à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire (Cher) légalement convoqué le jeudi 27 mars 2025 s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Sury-en-Vaux sous la présidence de Monsieur Laurent PABIOT, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : jeudi 27 mars 2025.

Etaient présents :

Délibération n° 021/2025

Objet : Attribution d'une aide TPE (5 000€) pour la EI PIERRE EYSSIDIEUX (LE VALGICIEN) pour l'achat de matériels professionnel et le changement de son enseigne

GODON Patrick, ANDRE Alain, TEYSSANDIER André, VERBEKE Marc, VAN DER PUTTEN Bruno, BILLAUT Jean-Louis, BUFFET Bernard, RUELLE Florence, RAIMBAULT Agnès, THIROT Christian, BOULAY Jacqueline, CHOTARD Brigitte, LEJUS Bertrand, BARBEAU Julien, FONTAINE Claude, LEGER Patrick, PIERRE Rémi, MILLERIOUX Chantal, RENAUD François, NOYER Françoise, STOUPAK Marie-Paule, LELIEVRE Corinne, TERREFOND Anne-Marie, DELESGUES Christian, TOUZERY Jean-Pierre, COQUERY Liliane, BEAUJOIN Thierry, PABIOT Laurent, VERON Carine, CROUZET Olivier, PERONNET Anne, RUELLE Thérèse, CHARLON Alain, FAUROUX Laurent, AUDRY Régine, CHAMBON Valérie, EGEA Olivier, RIMBAULT Jean-Claude, SCOUPE Jean-Claude, MATELLINI Gabrielle, BIGNON Océane, PAYE Christelle, PELE Jean-Yves, GAUCHERON Olivier, KATITSCH Michel, MARIX Marie-France.

Etaient absents excusés :

M. FLEURIET Antoine a donné pouvoir à M. LEJUS Bertrand

M. BEAUJOIN Thierry a donné pouvoir à M. RENAUD François

Mme PERONNET Anne a donné pouvoir à Mme RUELLE Thérèse

M. RIMBAULT Jean-Claude est remplacé par la suppléante Mme ANTZ Laurence

Mme FOURNIER Ophélie a donné pouvoir M. DELESGUES Christian

Mme BIGNON Océane a donné pouvoir M. GODON Patrick

Mme MARQ Pascale a donné pouvoir à M. PABIOT Laurent

Mme BEGUE Carole

Secrétaire de séance : Christian THIROT

Vu le règlement (UE) n°1407/2013 de la commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides « de minimis »,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1611-4 et L.1511-3,

Vu la délibération de la Commission permanente du Conseil Régional du Centre-Val de Loire CPR n°17.10.31.61 approuvant les aides aux TPE,

Vu la délibération de la Commission permanente du Conseil Régional du Centre-Val de Loire CPR n° 18033125 relative à la signature d'une convention de partenariat économique,

Vu la délibération n° 2018 08 du conseil communautaire relative à la signature d'une convention de partenariat économique entre la Région Centre Val de Loire et les communautés de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire et Sauldre et Sologne,

Vu la délibération n° 2018 045 du conseil communautaire du 26 avril 2018 portant approbation du règlement d'intervention du fonds d'aide directe aux petites et Moyennes entreprises dénommé « Aide en faveur des TPE »

Vu la délibération n° 2019 014 du conseil communautaire du 14 mars 2019 portant modification du règlement d'intervention du fonds d'aide directe aux petites et Moyennes entreprises dénommé « Aide en faveur des TPE »

Vu la délibération n° 2020 016 du conseil communautaire du 20 février 2020 portant modification du règlement d'intervention du fonds d'aide directe aux petites et Moyennes entreprises dénommé « Aide en faveur des TPE »

Vu la délibération n°2020 072 du conseil communautaire du 24 septembre 2020 portant modification du règlement d'intervention du fonds d'aide directe aux petites et Moyennes entreprises dénommé « Aide en faveur des TPE »

Vu la délibération n° 048 2023 du 25 mai 2023 portant modification du règlement d'aide TPE et portant adhésion au fonds partenarial d'économie de proximité,

Vu les conditions d'attribution des aides en faveur des TPE,

Monsieur EYSSIDIEUX a repris le bar tabac de Veaugues fin 2024 (réouverture le 27/12/2025).

Lors de son installation dans les locaux, il a pu constater que plusieurs modifications devaient être apportées.

Il a notamment prévu de changer son enseigne et de modifier la hotte de la cuisine afin de proposer de la petite restauration.

Malheureusement début janvier la chaudière a cessé de fonctionner, Mr EYSSIDIEUX était donc dans l'obligation de la changer rapidement. Afin de ne pas bloquer son activité et ses investissements, une demande de dérogation a été acceptée par la CDC (14/01/2025) afin de l'autoriser à engager les dépenses avant l'accord de l'attribution de l'aide (documents ci-joints).

Aujourd'hui il se retrouve avec des frais supplémentaires et sollicite une aide auprès de la Communauté de Communes pour l'accompagner dans ses changements.

Plan de financement prévisionnel du projet :

Dépenses prévisionnelles		Ressources prévisionnelles	
Matériels professionnels	14 511 €	Auto-financement	17 321 €
Enseigne	2 810 €	Financements publics (préciser)	
Trésorerie	5 000	- Aide TPE	5 000 €
Total dépenses	22 321 €	Total ressources	22 321 €

La EI PIERRE EYSSIDIEUX est éligible à une aide de 5 000€.

Ce dossier a eu un avis favorable lors du Comité Initiative Cher du 27/02/2025.

La Commission Développement Economique a donné un avis favorable le 31/03/2025.

Il est proposé au conseil communautaire d'attribuer une aide à TPE de 5 000€ au profit de la EI PIERRE EYSSIDIEUX pour l'achat de matériels professionnel et le changement de son enseigne.

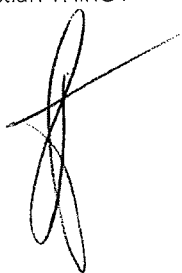
Après en avoir délibéré
A l'unanimité
le Conseil Communautaire

- ATTRIBUE une aide à TPE de 5 000€ au profit de la EI PIERRE EYSSIDIEUX pour l'achat de matériels professionnel et le changement de son enseigne.

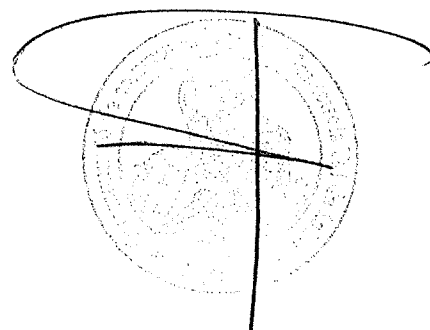
Pour extrait conforme
Fait à Sancerre, le 14/04/2025

Date de mise en ligne sur le site internet : 15/04/25

Le secrétaire de séance,
Christian THIROT



Le Président,
Laurent PABIOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 3 AVRIL 2025

Nombre de conseillers

En exercice : 50
Présents : 43
Procurations : 6
Votants : 49

Le trois avril 2025 à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire (Cher) légalement convoqué le jeudi 27 mars 2025 s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Sury-en-Vaux sous la présidence de Monsieur Laurent PABIOT, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : jeudi 27 mars 2025.

Délibération n° 022/2025

Objet: Approbation du CFU 2024 du budget annexe SPANC

Etaient présents :

GODON Patrick, ANDRE Alain, TEYSSANDIER André, VERBEKE Marc, VAN DER PUTTEN Bruno, BILLAUT Jean-Louis, BUFFET Bernard, RUELLE Florence, RAIMBAULT Agnès, THIROT Christian, BOULAY Jacqueline, CHOTARD Brigitte, LEJUS Bertrand, BARBEAU Julien, FONTAINE Claude, LEGER Patrick, PIERRE Rémi, MILLERIOUX Chantal, RENAUD François, NOYER Françoise, STOUPAK Marie-Paule, LELIEVRE Corinne, TERREFOND Anne-Marie, DELESGUES Christian, TOUZERY Jean-Pierre, COQUERY Liliane, BEAUJOIN Thierry, PABIOT Laurent, VERON Carine, CROUZET Olivier, PERONNET Anne, RUELLE Thérèse, CHARLON Alain, FAUROUX Laurent, AUDRY Régine, CHAMBON Valérie, EGEA Olivier, RIMBAULT Jean-Claude, SCOUPE Jean-Claude, MATELLINI Gabrielle, BIGNON Océane, PAYE Christelle, PELE Jean-Yves, GAUCHERON Olivier, KATITSCH Michel, MARIX Marie-France.

Etaient absents excusés :

M. FLEURIET Antoine a donné pouvoir à M. LEJUS Bertrand
M. BEAUJOIN Thierry a donné pouvoir à M. RENAUD François
Mme PERONNET Anne a donné pouvoir à Mme RUELLE Thérèse
M. RIMBAULT Jean-Claude est remplacé par la suppléante Mme ANTZ Laurence
Mme FOURNIER Ophélie a donné pouvoir M. DELESGUES Christian
Mme BIGNON Océane a donné pouvoir M. GODON Patrick
Mme MARQ Pascale a donné pouvoir à M. PABIOT Laurent
Mme BEGUE Carole

Secrétaire de séance : Christian THIROT

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver le CFU du budget annexe SPANC qui se résume comme suit pour les résultats 2024 :

	Dépenses	Recettes	Résultat 2024
Investissement	1 850.40 €	1 418,09 €	-432,31 €
Fonctionnement	69 879,29 €	76 200,92 €	6 321,63 €

Voici les éléments de synthèse pour le réalisé 2024 :

129 diagnostics pour vente
59 contrôles de conception (V1)
50 contrôles de bonne exécution des travaux (V2)
433 contrôles de bon fonctionnement répartis de la façon suivante :
Concessault : 3
Léré : 1
Saint-Bouize : 9
Ste Gemme en Sancerrois : 8
Santranges : 49
Savigny en Sancerre : 121
Sury Près Léré : 1
Thauvenay : 20
Villegenon : 105
Vinson : 116

*Après en avoir délibéré
A l'unanimité
le Conseil Communautaire*

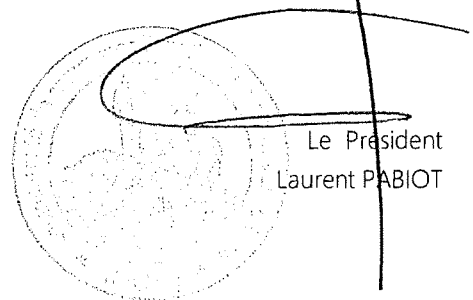
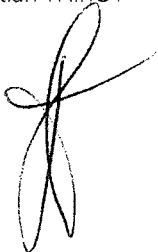
- APPROUVE le CFU du budget annexe SPANC pour l'exercice 2024.

Pour extrait conforme

Fait à Sancerre, le 14/04/2025

Date de mise en ligne sur le site internet : 15/04/25

Le secrétaire de séance
Christian THIROT



Le Président
Laurent PABIOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 3 AVRIL 2025

Nombre de conseillers

En exercice : 50

Présents : 43

Procurations : 6

Votants : 49

Délibération n° 023/2025

Objet: Approbation du CFU
2024 du budget principal

Le trois avril 2025 à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire (Cher) légalement convoqué le jeudi 27 mars 2025 s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Sury-en-Vaux sous la présidence de Monsieur Laurent PABIOT, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : jeudi 27 mars 2025.

Etaient présents :

GODON Patrick, ANDRE Alain, TEYSSANDIER André, VERBEKE Marc, VAN DER PUTTEN Bruno, BILLAUT Jean-Louis, BUFFET Bernard, RUELLE Florence, RAIMBAULT Agnès, THIROT Christian, BOULAY Jacqueline, CHOTARD Brigitte, LEJUS Bertrand, BARBEAU Julien, FONTAINE Claude, LEGER Patrick, PIERRE Rémi, MILLERIOUX Chantal, RENAUD François, NOYER Françoise, STOUPAK Marie-Paule, LELIEVRE Corinne, TERREFOND Anne-Marie, DELESGUES Christian, TOUZERY Jean-Pierre, COQUERY Liliane, BEAUJOIN Thierry, PABIOT Laurent, VERON Carine, CROUZET Olivier, PERONNET Anne, RUELLE Thérèse, CHARLON Alain, FAUROUX Laurent, AUDRY Régine, CHAMBON Valérie, EGEA Olivier, RIMBAULT Jean-Claude, SCOUPE Jean-Claude, MATELLINI Gabrielle, BIGNON Océane, PAYE Christelle, PELE Jean-Yves, GAUCHERON Olivier, KATITSCH Michel, MARIX Marie-France.

Etaient absents excusés :

M. FLEURIET Antoine a donné pouvoir à M. LEJUS Bertrand
M. BEAUJOIN Thierry a donné pouvoir à M. RENAUD François
Mme PERONNET Anne a donné pouvoir à Mme RUELLE Thérèse
M. RIMBAULT Jean-Claude est remplacé par la suppléante Mme ANTZ Laurence
Mme FOURNIER Ophélie a donné pouvoir M. DELESGUES Christian
Mme BIGNON Océane a donné pouvoir M. GODON Patrick
Mme MARQ Pascale a donné pouvoir à M. PABIOT Laurent
Mme BEGUE Carole

Secrétaire de séance : Christian THIROT

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver le CFU du budget principal qui se résume comme suit pour les résultats 2024 :

	Dépenses	Recettes	Résultat 2024
Investissement	967 429,15	766 396,38	-201 032,77
Fonctionnement	9 033 634,50	9 178 161,21	144 526,67

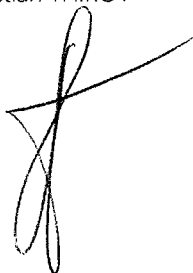
Après en avoir délibéré
A l'unanimité
le Conseil Communautaire

- APPROUVE le CFU du budget principal pour l'exercice 2024.

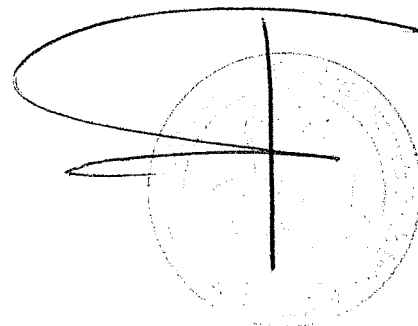
Pour extrait conforme
Fait à Sancerre, le 14/04/2025

Date de mise en ligne sur le site internet : 15/04/25

Le secrétaire de séance
Christian THIROT



Le Président
Laurent PABIOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 3 AVRIL 2025

Nombre de conseillers

En exercice : 50

Présents : 43

Procurations : 6

Votants : 49

Le trois avril 2025 à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire (Cher) légalement convoqué le jeudi 27 mars 2025 s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Sury-en-Vaux sous la présidence de Monsieur Laurent PABIOT, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : jeudi 27 mars 2025.

Etaient présents :

Délibération n° 024/2025

Objet : Affectation de résultat du budget annexe SPANC 2024

GODON Patrick, ANDRE Alain, TEYSSANDIER André, VERBEKE Marc, VAN DER PUTTEN Bruno, BILLAUT Jean-Louis, BUFFET Bernard, RUELLE Florence, RAIMBAULT Agnès, THIROT Christian, BOULAY Jacqueline, CHOTARD Brigitte, LEJUS Bertrand, BARBEAU Julien, FONTAINE Claude, LEGER Patrick, PIERRE Rémi, MILLERIOUX Chantal, RENAUD François, NOYER Françoise, STOUPAK Marie-Paule, LELIEVRE Corinne, TERREFOND Anne-Marie, DELESGUES Christian, TOUZERY Jean-Pierre, COQUERY Liliane, BEAUJOIN Thierry, PABIOT Laurent, VERON Carine, CROUZET Olivier, PERONNET Anne, RUELLE Thérèse, CHARLON Alain, FAUROUX Laurent, AUDRY Régine, CHAMBON Valérie, EGEA Olivier, RIMBAULT Jean-Claude, SCOUPE Jean-Claude, MATELLINI Gabrielle, BIGNON Océane, PAYE Christelle, PELE Jean-Yves, GAUCHERON Olivier, KATITSCH Michel, MARIX Marie-France.

Etaient absents excusés :

M. FLEURIET Antoine a donné pouvoir à M. LEJUS Bertrand

M. BEAUJOIN Thierry a donné pouvoir à M. RENAUD François

Mme PERONNET Anne a donné pouvoir à Mme RUELLE Thérèse

M. RIMBAULT Jean-Claude est remplacé par la suppléante Mme ANTZ Laurence

Mme FOURNIER Ophélie a donné pouvoir M. DELESGUES Christian

Mme BIGNON Océane a donné pouvoir M. GODON Patrick

Mme MARQ Pascale a donné pouvoir à M. PABIOT Laurent

Mme BEGUE Carole

Secrétaire de séance : Christian THIROT

Mme RAIMBAULT présente les résultats du budget SPANC :

	Dépenses	Recettes	Résultat 2024	Résultat 2023	Résultat cumulé
Investissement	1 850.40 €	1 418,09 €	-432,31 €	5 454,19	5 021,88
Fonctionnement	69 879,29 €	76 200,92 €	6 321,63 €	33 380, 37	39 702

Il est proposé l'affectation de résultat suivante pour le budget annexe SPANC :

Report excédent fonctionnement 002	39 702
Report excédent investissement 001	5 021,88

*Après en avoir délibéré
A l'unanimité
le Conseil Communautaire*

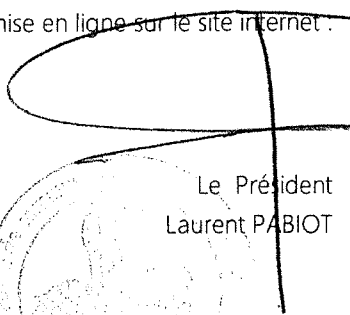
- **ACCEPTE** l'affectation de résultat suivante pour le budget annexe SPANC 2024 :

Report excédent fonctionnement 002	39 702
Report excédent investissement 001	5 021.88

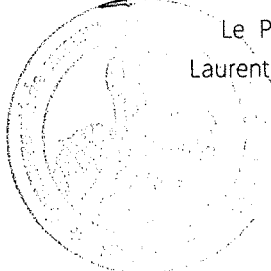
Pour extrait conforme
Fait à Sancerre, le 14/04/2025

Date de mise en ligne sur le site internet : 15/04/25

Le secrétaire de séance
Christian THIROT

Le Président
Laurent PABIOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 3 AVRIL 2025

Nombre de conseillers

En exercice : 50

Présents : 43

Procurations : 6

Votants : 49

Le trois avril 2025 à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire (Cher) légalement convoqué le jeudi 27 mars 2025 s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Sury-en-Vaux sous la présidence de Monsieur Laurent PABIOT, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : jeudi 27 mars 2025.

Etaient présents :

Délibération n° 025/2025

Objet : Affectation de résultat du budget principal 2024

GODON Patrick, ANDRE Alain, TEYSSANDIER André, VERBEKE Marc, VAN DER PUTTEN Bruno, BILLAUT Jean-Louis, BUFFET Bernard, RUELLÉ Florence, RAIMBAULT Agnès, THIROT Christian, BOULAY Jacqueline, CHOTARD Brigitte, LEJUS Bertrand, BARBEAU Julien, FONTAINE Claude, LEGER Patrick, PIERRE Rémi, MILLERIOUX Chantal, RENAUD François, NOYER Françoise, STOUPEK Marie-Paule, LELIEVRE Corinne, TERREFOND Anne-Marie, DELESGUES Christian, TOUZERY Jean-Pierre, COQUERY Liliane, BEAUJOIN Thierry, PABIOT Laurent, VERON Carine, CROUZET Olivier, PERONNET Anne, RUELLÉ Thérèse, CHARLON Alain, FAUROUX Laurent, AUDRY Régine, CHAMBON Valérie, EGEA Olivier, RIMBAULT Jean-Claude, SCOUPE Jean-Claude, MATELLINI Gabrielle, BIGNON Océane, PAYE Christelle, PELE Jean-Yves, GAUCHERON Olivier, KATITSCH Michel, MARIX Marie-France.

Etaient absents excusés :

M. FLEURIET Antoine a donné pouvoir à M. LEJUS Bertrand

M. BEAUJOIN Thierry a donné pouvoir à M. RENAUD François

Mme PERONNET Anne a donné pouvoir à Mme RUELLÉ Thérèse

M. RIMBAULT Jean-Claude est remplacé par la suppléante Mme ANTZ Laurence

Mme FOURNIER Ophélie a donné pouvoir M. DELESGUES Christian

Mme BIGNON Océane a donné pouvoir M. GODON Patrick

Mme MARQ Pascale a donné pouvoir à M. PABIOT Laurent

Mme BEGUE Carole

Secrétaire de séance : Christian THIROT

Mme RAIMBAULT présente les résultats du budget principal :

	Dépenses	Recettes	Résultat 2024	Clôture 2023	Résultat cumulé 2024
Investissement	967 429,15	766 396,38	-201 032,77	-269 439,31	-470 472,08
Fonctionnement	9 033 634,54	9 178 161,21	144 526,67	662 182,70	806 709,37

Affectation résultat

RAR dépenses 2024	165 029,09
RAR recettes 2024	672 510,00
solde RAR 2024	507 480,91
report excédent fonctionnement 002	806 709,37
Déficit investissement 001	470 472,08

Après en avoir délibéré
A l'unanimité
le Conseil Communautaire

- ACCEPTE l'affectation de résultat suivante pour le budget principal 2024 :

Report excédent fonctionnement 002	806 709.37
Déficit investissement 001	470 472.08

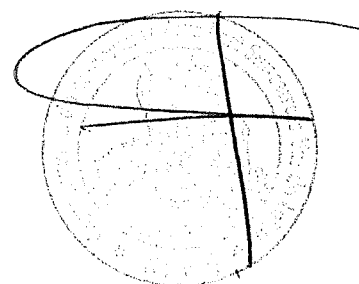
Le secrétaire de séance

Date mise en ligne site internet : 25/04/2025

Pour extrait conforme
Fait à Sancerre, le 14/04/2025
Le Président

Laurent PABIOT

Christian THIROT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 3 AVRIL 2025

Nombre de conseillers

En exercice : 50

Présents : 43

Procurations : 6

Votants : 49

Délibération n° 026/2025

Objet : Vote du taux de la TEOM
2025

Le trois avril 2025 à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire (Cher) légalement convoqué le jeudi 27 mars 2025 s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Sury-en-Vaux sous la présidence de Monsieur Laurent PABIOT, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : jeudi 27 mars 2025.

Etaient présents :

GODON Patrick, ANDRE Alain, TEYSSANDIER André, VERBEKE Marc, VAN DER PUTTEN Bruno, BILLAUT Jean-Louis, BUFFET Bernard, RUELLE Florence, RAIMBAULT Agnès, THIROT Christian, BOULAY Jacqueline, CHOTARD Brigitte, LEJUS Bertrand, BARBEAU Julien, FONTAINE Claude, LEGER Patrick, PIERRE Rémi, MILLERIOUX Chantal, RENAUD François, NOYER Françoise, STOUPEK Marie-Paule, LELIEVRE Corinne, TERREFOND Anne-Marie, DELESGUES Christian, TOUZERY Jean-Pierre, COQUERY Liliane, BEAUJOIN Thierry, PABIOT Laurent, VERON Carine, CROUZET Olivier, PERONNET Anne, RUELLE Thérèse, CHARLON Alain, FAUROUX Laurent, AUDRY Régine, CHAMBON Valérie, EGEA Olivier, RIMBAULT Jean-Claude, SCOUPE Jean-Claude, MATELLINI Gabrielle, BIGNON Océane, PAYE Christelle, PELE Jean-Yves, GAUCHERON Olivier, KATITSCH Michel, MARIX Marie-France.

Etaient absents excusés :

M. FLEURIET Antoine a donné pouvoir à M. LEJUS Bertrand
M. BEAUJOIN Thierry a donné pouvoir à M. RENAUD François
Mme PERONNET Anne a donné pouvoir à Mme RUELLE Thérèse
M. RIMBAULT Jean-Claude est remplacé par la suppléante Mme ANTZ Laurence
Mme FOURNIER Ophélie a donné pouvoir M. DELESGUES Christian
Mme BIGNON Océane a donné pouvoir M. GODON Patrick
Mme MARQ Pascale a donné pouvoir à M. PABIOT Laurent
Mme BEGUE Carole

Secrétaire de séance : Christian THIROT

La communauté de communes est compétente pour les ordures ménagères et en délègue la gestion au SMICTREM (Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Résidus Ménagers pour les anciens cantons de Léré, Sancerre et Vailly) c'est donc à elle que revient le pouvoir de voter le taux d'imposition de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) qui finance le syndicat. Pour rappel le taux de 2024 était de 16 % pour un produit attendu de 3 267 877 €.

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	Bases prévisionnelles 2025	Taux	Produit attendu
2025	20 424 230	16%	3 267 877 €

Il est proposé au conseil communautaire de fixer le taux de TEOM à 16% pour l'exercice 2025 pour un produit attendu de 3 267 877 €.

*Après en avoir délibéré
A l'unanimité
le Conseil Communautaire*

- FIXE le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères au titre de l'exercice 2025 à 16% pour un produit attendu de 3 267 877 €.
- DECIDE que la somme perçue sera reversée au Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Résidus Ménagers de Léré/Sancerre/Vailly-sur-Sauldre

Pour extrait conforme

Fait à Sancerre, le 14/04/2025

date mise en ligne site internet : 15/04/25

Le secrétaire de séance,

Christian THIROT

(Signature)

Le Président
Laurent PABIOT

(Signature)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 3 AVRIL 2025

Nombre de conseillers

En exercice : 50

Présents : 43

Procurations : 6

Votants : 49

Délibération n° 027/2025

Objet : Fixation du produit attendu de la taxe GEMAPI 2025

Le trois avril 2025 à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire (Cher) légalement convoqué le jeudi 27 mars 2025 s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Sury-en-Vaux sous la présidence de Monsieur Laurent PABIOT, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : jeudi 27 mars 2025.

Étaient présents :

GODON Patrick, ANDRE Alain, TEYSSANDIER André, VERBEKE Marc, VAN DER PUTTEN Bruno, BILLAUT Jean-Louis, BUFFET Bernard, RUELLE Florence, RAIMBAULT Agnès, THIROT Christian, BOULAY Jacqueline, CHOTARD Brigitte, LEJUS Bertrand, BARBEAU Julien, FONTAINE Claude, LEGER Patrick, PIERRE Rémi, MILLERIOUX Chantal, RENAUD François, NOYER Françoise, STOUPAK Marie-Paule, LELIEVRE Corinne, TERREFOND Anne-Marie, DELESGUES Christian, TOUZERY Jean-Pierre, COQUERY Liliane, BEAUJOIN Thierry, PABIOT Laurent, VERON Carine, CROUZET Olivier, PERONNET Anne, RUELLE Thérèse, CHARLON Alain, FAUROUX Laurent, AUDRY Régine, CHAMBON Valérie, EGEE Olivier, RIMBAULT Jean-Claude, SCOUPE Jean-Claude, MATELLINI Gabrielle, BIGNON Océane, PAYE Christelle, PELE Jean-Yves, GAUCHERON Olivier, KATITSCH Michel, MARIX Marie-France.

Étaient absents excusés :

M. FLEURIET Antoine a donné pouvoir à M. LEJUS Bertrand
M. BEAUJOIN Thierry a donné pouvoir à M. RENAUD François
Mme PERONNET Anne a donné pouvoir à Mme RUELLE Thérèse
M. RIMBAULT Jean-Claude est remplacé par la suppléante Mme ANTZ Laurence
Mme FOURNIER Ophélie a donné pouvoir M. DELESGUES Christian
Mme BIGNON Océane a donné pouvoir M. GODON Patrick
Mme MARQ Pascale a donné pouvoir à M. PABIOT Laurent
Mme BEGUE Carole
Secrétaire de séance : Christian THIROT

La taxe GEMAPI concerne la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations et est une taxe affectée c'est-à-dire que son produit sert à financer uniquement les dépenses liées à GEMAPI.

Les dépenses qui peuvent être financées par la taxe sont : les charges de fonctionnement et d'investissement afférentes à l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique, les charges de fonctionnement et d'investissement afférentes à l'entretien et à l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau y compris les accès qui y mènent, les charges de fonctionnement et d'investissement afférentes à la défense contre les inondations et contre la mer.

Le produit attendu doit être déterminé dans la limite de 40 € par habitant et doit être au plus égal à la couverture du coût prévisionnel annuel des charges de fonctionnement et d'investissement résultant de la compétence GEMAPI.

Dans notre cas, il doit donc correspondre au montant des cotisations versées aux syndicats à qui la compétence est transférée ainsi que les travaux en lien avec la GEMAPI. Pour l'exercice 2025 la répartition est la suivante :

Vu la population INSEE de 2024 de 18 521 habitants,

- SIRVAA : le Syndicat Intercommunautaire du Ru, de la Vauvise, de l'Aubois et de leurs affluents : cotisation demandée de 49 631,94 €
- SMBS : Syndicat Mixte du Bassin des Sauldres : cotisation demandée de 18 887 € demandée
- Gestion des digues de Loire-adhésion PAIC/EPL : pour une année complète l'adhésion demandée sera de 100 783,32 €, étant donné que la plateforme fonctionnera à compter du 01/05/2025 et qu'il interviendra un rattrapage financier suite à la hausse du coût de la plateforme, il est proposé de budgéter la cotisation d'une année complète soit 100 783,32 €
- Surveillance des levées :vu le devis fourni par VEOLIA et en fonction de l'échange qui interviendra en avril pour voir l'organisation du plan de surveillance des levées il est proposé de prévoir un montant de 20 000 €
- Vu les animations et le programme du PAPI pour l'année 2025 de 5 600 €
- Vu la volonté de provisionner un montant de travaux sur le budget annexe GEMAPI pour les digues de Loire de 58 500 €
- Soit un total de 253 402,26 € pour l'exercice 2025 (contre 257 073,32 € en 2024) soit 13,68 €/habitant

Après en avoir délibéré
A l'unanimité
le Conseil Communautaire

- FIXE le produit attendu de la taxe GEMAPI pour l'exercice 2025 à 253 402,26 €.

Pour extrait conforme

Fait à Sancerre, le 14/04/2025

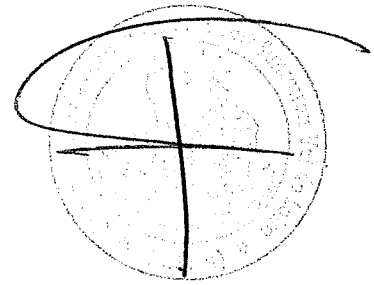
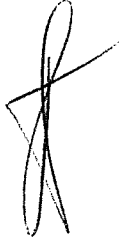
Date mise en ligne site internet : 15/04/2025

Le Président

Laurent PABIOT

Le secrétaire de séance

Christian THIROT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 3 AVRIL 2025

Nombre de conseillers

En exercice : 50

Présents : 43

Procurations : 6

Votants : 49

Le trois avril 2025 à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire (Cher) légalement convoqué le jeudi 27 mars 2025 s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Sury-en-Vaux sous la présidence de Monsieur Laurent PABIOT, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : jeudi 27 mars 2025.

Etaient présents :

Délibération n° 028/2025

Objet : Vote du budget annexe
GEMAPI 2025

GODON Patrick, ANDRE Alain, TEYSSANDIER André, VERBEKE Marc, VAN DER PUTTEN Bruno, BILLAUT Jean-Louis, BUFFET Bernard, RUELLE Florence, RAIMBAULT Agnès, THIROT Christian, BOULAY Jacqueline, CHOTARD Brigitte, LEJUS Bertrand, BARBEAU Julien, FONTAINE Claude, LEGER Patrick, PIERRE Rémi, MILLERIOUX Chantal, RENAUD François, NOYER Françoise, STOUPAK Marie-Paule, LELIEVRE Corinne, TERREFOND Anne-Marie, DELESGUES Christian, TOUZERY Jean-Pierre, COQUERY Liliane, BEAUJOIN Thierry, PABIOT Laurent, VERON Carine, CROUZET Olivier, PERONNET Anne, RUELLE Thérèse, CHARLON Alain, FAUROUX Laurent, AUDRY Régine, CHAMBON Valérie, EGEA Olivier, RIMBAULT Jean-Claude, SCOUBE Jean-Claude, MATELLINI Gabrielle, BIGNON Océane, PAYE Christelle, PELE Jean-Yves, GAUCHERON Olivier, KATITSCH Michel, MARIX Marie-France.

Etaient absents excusés :

M. FLEURIET Antoine a donné pouvoir à M. LEJUS Bertrand

M. BEAUJOIN Thierry a donné pouvoir à M. RENAUD François

Mme PERONNET Anne a donné pouvoir à Mme RUELLE Thérèse

M. RIMBAULT Jean-Claude est remplacé par la suppléante Mme ANTZ Laurence

Mme FOURNIER Ophélie a donné pouvoir M. DELESGUES Christian

Mme BIGNON Océane a donné pouvoir M. GODON Patrick

Mme MARQ Pascale a donné pouvoir à M. PABIOT Laurent

Mme BEGUE Carole

Secrétaire de séance : Christian THIROT

Vu la délibération n°079 2024 du conseil communautaire du 7 novembre 2024 portant création du budget annexe GEMAPI

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver le budget GEMAPI qui se résume comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	379 402,26 €	5 600 €
Recettes	379 402,26 €	5 600 €

Après en avoir délibéré
A l'unanimité
le Conseil Communautaire

- APPROUVE le budget annexe GEMAPI pour l'exercice 2025

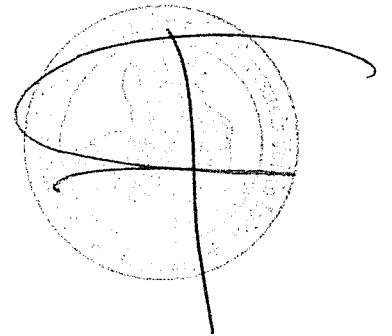
Pour extrait conforme
Date mise en ligne site internet : 15/04/2025
Fait à Sancerre, le 14/04/2025

Le secrétaire de séance

Le Président

Laurent PABIOT

Christian THIROT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 3 AVRIL 2025

Nombre de conseillers

En exercice : 50

Présents : 43

Procurations : 6

Votants : 49

Le trois avril 2025 à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire (Cher) légalement convoqué le jeudi 27 mars 2025 s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Sury-en-Vaux sous la présidence de Monsieur Laurent PABIOT, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : jeudi 27 mars 2025.

Etaient présents :

Délibération n° 029/2025

Objet : Vote des taxes
additionnelles 2025

GODON Patrick, ANDRE Alain, TEYSSANDIER André, VERBEKE Marc, VAN DER PUTTEN Bruno, BILLAUT Jean-Louis, BUFFET Bernard, RUELLE Florence, RAIMBAULT Agnès, THIROT Christian, BOULAY Jacqueline, CHOTARD Brigitte, LEJUS Bertrand, BARBEAU Julien, FONTAINE Claude, LEGER Patrick, PIERRE Rémi, MILLERIOUX Chantal, RENAUD François, NOYER Françoise, STOUPEK Marie-Paule, LELIEVRE Corinne, TERREFOND Anne-Marie, DELESGUES Christian, TOUZERY Jean-Pierre, COQUERY Liliane, BEAUJOIN Thierry, PABIOT Laurent, VERON Carine, CROUZET Olivier, PERONNET Anne, RUELLE Thérèse, CHARLON Alain, FAUROUX Laurent, AUDRY Régine, CHAMBON Valérie, EGEE Olivier, RIMBAULT Jean-Claude, SCOUPE Jean-Claude, MATELLINI Gabrielle, BIGNON Océane, PAYE Christelle, PELE Jean-Yves, GAUCHERON Olivier, KATITSCH Michel, MARIX Marie-France.

Etaient absents excusés :

M. FLEURIET Antoine a donné pouvoir à M. LEJUS Bertrand
M. BEAUJOIN Thierry a donné pouvoir à M. RENAUD François
Mme PERONNET Anne a donné pouvoir à Mme RUELLE Thérèse
M. RIMBAULT Jean-Claude est remplacé par la suppléante Mme ANTZ Laurence
Mme FOURNIER Ophélie a donné pouvoir M. DELESGUES Christian
Mme BIGNON Océane a donné pouvoir M. GODON Patrick
Mme MARQ Pascale a donné pouvoir à M. PABIOT Laurent
Mme BEGUE Carole
Secrétaire de séance : Christian THIROT

Il est proposé au conseil communautaire de voter le taux des taxes additionnelles 2025 sans augmentation de taux comparé à 2025. Seule la revalorisation des bases s'applique pour l'exercice 2025 :

	Taux 2024	Taux 2025	Bases 2025	Montant
Taxe foncière bâti	2,72%	2,72 %	33 121 000	900 891
Taxe foncière non bâti	8,37%	8.37%	3 552 000	297 302
Cotisation foncière des entreprises	3.28%	3.28%	20 718 000	679 550
Taxe habitation additionnelle	3,90%	3,90 %	6 404 000	249 756
Total				2 127 499 €

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver les taux additionnels au titre de l'exercice 2025 comme indiqués ci-dessus.

Après en avoir délibéré
A l'unanimité
le Conseil Communautaire

- DECIDE de fixer les taux d'imposition additionnels au titre de l'exercice 2025 tels que présentés ci-dessus.

date mise en ligne site internet : 15/04/25
Pour extrait conforme
Fait à Sancerre, le 14/04/2025

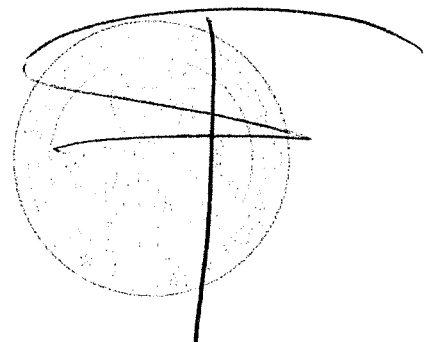
Le secrétaire de séance

Christian THIROT



Le Président

Laurent PABIOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 3 AVRIL 2025

Nombre de conseillers

En exercice : 50
Présents : 43
Procurations : 6
Votants : 49

Le trois avril 2025 à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire (Cher) légalement convoqué le jeudi 27 mars 2025 s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Sury-en-Vaux sous la présidence de Monsieur Laurent PABIOT, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : jeudi 27 mars 2025.

Etaient présents :

Délibération n° 030/2025

Objet : Répartition
subventions 2025

des

GODON Patrick, ANDRE Alain, TEYSSANDIER André, VERBEKE Marc, VAN DER PUTTEN Bruno, BILLAUT Jean-Louis, BUFFET Bernard, RUELLE Florence, RAIMBAULT Agnès, THIROT Christian, BOULAY Jacqueline, CHOTARD Brigitte, LEJUS Bertrand, BARBEAU Julien, FONTAINE Claude, LEGER Patrick, PIERRE Rémi, MILLERIOUX Chantal, RENAUD François, NOYER Françoise, STOUPAK Marie-Paule, LELIEVRE Corinne, TERREFOND Anne-Marie, DELESGUES Christian, TOUZERY Jean-Pierre, COQUERY Liliane, BEAUJOIN Thierry, PABIOT Laurent, VERON Carine, CROUZET Olivier, PERONNET Anne, RUELLE Thérèse, CHARLON Alain, FAUROUX Laurent, AUDRY Régine, CHAMBON Valérie, EGEE Olivier, RIMBAULT Jean-Claude, SCOUBE Jean-Claude, MATELLINI Gabrielle, BIGNON Océane, PAYE Christelle, PELE Jean-Yves, GAUCHERON Olivier, KATITSCH Michel, MARIX Marie-France.

Etaient absents excusés :

M. FLEURIET Antoine a donné pouvoir à M. LEJUS Bertrand
M. BEAUJOIN Thierry a donné pouvoir à M. RENAUD François
Mme PERONNET Anne a donné pouvoir à Mme RUELLE Thérèse
M. RIMBAULT Jean-Claude est remplacé par la suppléante Mme ANTZ Laurence
Mme FOURNIER Ophélie a donné pouvoir M. DELESGUES Christian
Mme BIGNON Océane a donné pouvoir M. GODON Patrick
Mme MARQ Pascale a donné pouvoir à M. PABIOT Laurent
Mme BEGUE Carole

Secrétaire de séance : Christian THIROT

Il est proposé la répartition suivante pour le versement des subventions au titre de l'exercice 2025:

Action sociale :

Associations	Montant 2025
Crèche Troypoms	55 000€
Crèche BerryBambelle	60 000€

Crèche Jeux & Merveilles	76 000€
Am Stram Ram-relais assistant maternel itinérant	7 000 €
La Passerelle Berrichonne- épicerie sociale	13 000 €
CIAS- logement foyer Résidence du Valleroy	300 000€
Maison des jeunes (Boulleret)	80 000 €
Relais des Kangous	5 030 €
Kangouroule-halte-garderie itinérante	13 036 €
Total	609 066€

Tourisme :

Associations	Montant 2025
EPIC-Office de tourisme du Grand Sancerrois	330 000€
Amicale laïque la Chapelle Saint Ursin VTT FFC	500 €
Total	330 000€

Culture :

Associations	Montant 2025
Associations de la saison culturelle	22 000€
Commune de Boulleret	3 000 €

Autres

Associations	Montant 2025
ASER- Boucles saisonnières	15 000€
Total	15 000€

Après en avoir délibéré
A l'unanimité
le Conseil Communautaire

- DECIDE la répartition des subventions aux organismes pour l'exercice 2025 comme indiqué ci-dessus.
- PRÉCISE que les montants votés sont les montants maximaux qui pourront être versés. Les montants seront réajustés durant l'exercice en fonction des besoins exprimés des structures

date mise en ligne site internet : 15/04/25

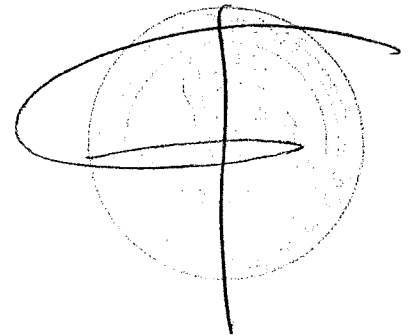
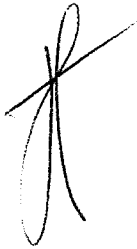
Pour extrait conforme
Fait à Sancerre, le 14/04/2025

Le secrétaire de séance

Le Président

Laurent PABIOT

Christian THIROT



Dépenses	2022	2023	2024	2025	2026	Total
Crédit de paiement	476 000 €	0	0	1 040 000		1 516 000 €

Recettes	2022	2023	2024	2025	2026	Total
DETR	0	147 458	0	343 967		491 425
Contrat territoire			0		300 250	300 250
Région				72 500		72 500
FCTVA						
Prêt relais				300 250		
Total	0	147 458	0	716 717	300 250	1 164 425 €

*Après en avoir délibéré
A l'unanimité
le Conseil Communautaire*

- APPROUVE l'autorisation de programme et crédit de paiement pour l'opération de la Balance comme indiqué ci-dessus pour l'exercice 2025.

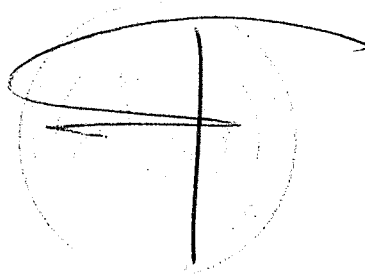
Pour extrait conforme
Fait à Sancerre, le 14/04/2025


Le secrétaire de séance
Christian THIROT

Date mise en ligne site internet: 15/04/25

Le Président

Laurent PABIOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 3 AVRIL 2025

Nombre de conseillers

En exercice : 50

Présents : 43

Procurations : 6

Votants : 49

Le trois avril 2025 à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire (Cher) légalement convoqué le jeudi 27 mars 2025 s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Sury-en-Vaux sous la présidence de Monsieur Laurent PABIOT, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : jeudi 27 mars 2025.

Etaient présents :

Délibération n° 031/2025

Objet : Autorisation de programme et crédit de paiement pour la Balance-exercice 2025

GODON Patrick, ANDRE Alain, TEYSSANDIER André, VERBEKE Marc, VAN DER PUTTEN Bruno, BILLAUT Jean-Louis, BUFFET Bernard, RUELLE Florence, RAIMBAULT Agnès, THIROT Christian, BOULAY Jacqueline, CHOTARD Brigitte, LEJUS Bertrand, BARBEAU Julien, FONTAINE Claude, LEGER Patrick, PIERRE Rémi, MILLERIOUX Chantal, RENAUD François, NOYER Françoise, STOUPAK Marie-Paule, LELIEVRE Corinne, TERREFOND Anne-Marie, DELESGUES Christian, TOUZERY Jean-Pierre, COQUERY Liliane, BEAUJOIN Thierry, PABIOT Laurent, VERON Carine, CROUZET Olivier, PERONNET Anne, RUELLE Thérèse, CHARLON Alain, FAUROUX Laurent, AUDRY Régine, CHAMBON Valérie, EGEA Olivier, RIMBAULT Jean-Claude, SCOUPE Jean-Claude, MATELLINI Gabrielle, BIGNON Océane, PAYE Christelle, PELE Jean-Yves, GAUCHERON Olivier, KATITSCH Michel, MARIX Marie-France.

Etaient absents excusés :

M. FLEURIET Antoine a donné pouvoir à M. LEJUS Bertrand
M. BEAUJOIN Thierry a donné pouvoir à M. RENAUD François
Mme PERONNET Anne a donné pouvoir à Mme RUELLE Thérèse
M. RIMBAULT Jean-Claude est remplacé par la suppléante Mme ANTZ Laurence
Mme FOURNIER Ophélie a donné pouvoir M. DELESGUES Christian
Mme BIGNON Océane a donné pouvoir M. GODON Patrick
Mme MARQ Pascale a donné pouvoir à M. PABIOT Laurent
Mme BEGUE Carole

Secrétaire de séance : Christian THIROT

Une autorisation de programme et crédit de paiement a été votée en 2022 pour le projet de réhabilitation du gîte et camping de la Balance.

La prévision pour 2024 n'a pas non plus exécuté du fait que les travaux n'ont démarré qu'en décembre.

Il convient donc annuellement de revoir l'autorisation de programme pour indiquer les crédits correspondant au budget. Il est proposé de modifier l'autorisation de programme comme indiqué ci-dessous en lien avec le nouvel échéancier transmis par la SEM TERRITORIA.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 3 AVRIL 2025

Nombre de conseillers

En exercice : 50
Présents : 43
Procurations : 6
Votants : 49

Le trois avril 2025 à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire (Cher) légalement convoqué le jeudi 27 mars 2025 s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Sury-en-Vaux sous la présidence de Monsieur Laurent PABIOT, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : jeudi 27 mars 2025.

Etaient présents :

Délibération n° 032/2025

Objet : Vote du budget annexe
SPANC 2025

GODON Patrick, ANDRE Alain, TEYSSANDIER André, VERBEKE Marc, VAN DER PUTTEN Bruno, BILLAUT Jean-Louis, BUFFET Bernard, RUELLE Florence, RAIMBAULT Agnès, THIROT Christian, BOULAY Jacqueline, CHOTARD Brigitte, LEJUS Bertrand, BARBEAU Julien, FONTAINE Claude, LEGER Patrick, PIERRE Rémi, MILLERIOUX Chantal, RENAUD François, NOYER Françoise, STOUPAK Marie-Paule, LELIEVRE Corinne, TERREFOND Anne-Marie, DELESGUES Christian, TOUZERY Jean-Pierre, COQUERY Liliane, BEAUJOIN Thierry, PABIOT Laurent, VERON Carine, CROUZET Olivier, PERONNET Anne, RUELLE Thérèse, CHARLON Alain, FAUROUX Laurent, AUDRY Régine, CHAMBON Valérie, EGEA Olivier, RIMBAULT Jean-Claude, SCOUPE Jean-Claude, MATELLINI Gabrielle, BIGNON Océane, PAYE Christelle, PELE Jean-Yves, GAUCHERON Olivier, KATITSCH Michel, MARIX Marie-France.

Etaient absents excusés :

M. FLEURIET Antoine a donné pouvoir à M. LEJUS Bertrand
M. BEAUJOIN Thierry a donné pouvoir à M. RENAUD François
Mme PERONNET Anne a donné pouvoir à Mme RUELLE Thérèse
M. RIMBAULT Jean-Claude est remplacé par la suppléante Mme ANTZ Laurence
Mme FOURNIER Ophélie a donné pouvoir M. DELESGUES Christian
Mme BIGNON Océane a donné pouvoir M. GODON Patrick
Mme MARQ Pascale a donné pouvoir à M. PABIOT Laurent
Mme BEGUE Carole
Secrétaire de séance : Christian THIROT

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver le budget annexe SPANC 2025 qui se résume comme suit

	Exploitation	Investissement
Dépenses	162 920 €	5 638.38€
Recettes	162 920 €	5 638.38€

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver le budget annexe du SPANC pour l'exercice 2025.

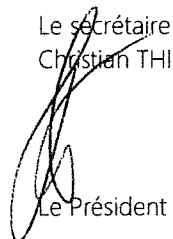
Après en avoir délibéré
A l'unanimité
le Conseil Communautaire

➤ ADOPTE le budget annexe SPANC de l'exercice 2025.

Pour extrait conforme
Fait à Sancerre, le 14/04/2025

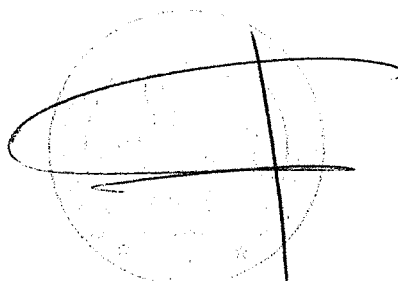
date mise en ligne site internet: 15/04/25

Le secrétaire de séance
Christian THIROT



Le Président

Laurent PABIOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 3 AVRIL 2025

Nombre de conseillers

En exercice : 50

Présents : 43

Procurations : 6

Votants : 49

Le trois avril 2025 à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire (Cher) légalement convoqué le jeudi 27 mars 2025 s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Sury-en-Vaux sous la présidence de Monsieur Laurent PABIOT, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : jeudi 27 mars 2025.

Etaient présents :

Délibération n° 033/2025

Objet : Demande de subvention
CAF exercice 2025

GODON Patrick, ANDRE Alain, TEYSSANDIER André, VERBEKE Marc, VAN DER PUTTEN Bruno, BILLAUT Jean-Louis, BUFFET Bernard, RUELLE Florence, RAIMBAULT Agnès, THIROT Christian, BOULAY Jacqueline, CHOTARD Brigitte, LEJUS Bertrand, BARBEAU Julien, FONTAINE Claude, LEGER Patrick, PIERRE Rémi, MILLERIOUX Chantal, RENAUD François, NOYER Françoise, STOUPEK Marie-Paule, LELIEVRE Corinne, TERREFOND Anne-Marie, DELESGUES Christian, TOUZERY Jean-Pierre, COQUERY Liliane, BEAUJOIN Thierry, PABIOT Laurent, VERON Carine, CROUZET Olivier, PERONNET Anne, RUELLE Thérèse, CHARLON Alain, FAUROUX Laurent, AUDRY Régine, CHAMBON Valérie, EGEA Olivier, RIMBAULT Jean-Claude, SCOUBE Jean-Claude, MATELLINI Gabrielle, BIGNON Océane, PAYE Christelle, PELE Jean-Yves, GAUCHERON Olivier, KATITSCH Michel, MARIX Marie-France.

Etaient absents excusés :

M. FLEURIET Antoine a donné pouvoir à M. LEJUS Bertrand
M. BEAUJOIN Thierry a donné pouvoir à M. RENAUD François
Mme PERONNET Anne a donné pouvoir à Mme RUELLE Thérèse
M. RIMBAULT Jean-Claude est remplacé par la suppléante Mme ANTZ Laurence
Mme FOURNIER Ophélie a donné pouvoir M. DELESGUES Christian
Mme BIGNON Océane a donné pouvoir M. GODON Patrick
Mme MARQ Pascale a donné pouvoir à M. PABIOT Laurent
Mme BEGUE Carole

Secrétaire de séance : Christian THIROT

Il est proposé au conseil communautaire de solliciter des financements auprès de la CAF aussi bien pour les projets de fonctionnement que d'investissement suivants

- Inclusion des enfants ALSH 2025

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT	Taux
Emploi animateur supplémentaire	5000 €	Subvention CAF	4000 €	80 %
		Autofinancement	1000 €	20 %

Total	5000		5000 €	100 %
-------	------	--	--------	-------

- Transport des enfants vers les ALSH pour l'été 2025

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT	Taux
Prestation ISAGROUP/trajectoire+minibus	3250 €	Subvention CAF	4000 €	80 %
Charge de personnel	1768 €	Autofinancement	1018 €	20 %
Total	5018 €		5018 €	100 %

- Organisation d'une journée à destination des familles

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT	Taux
Achat alimentaire	750 €	Subvention CAF	3400 €	78 %
Prestation extérieure	3578 €	Autofinancement	928 €	22 %
Total	4328 €		4328 €	100 %

- Aménagement des salles de vie de l'ALSH de Saint Satur

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT	Taux
Achat mobilier	11373 €	Subvention CAF	9000 €	80 %
		Autofinancement	2373 €	20 %
Total	11373 €		11373 €	100 %

- Achat de matériels pour la mise en place de nuitées de l'ALSH de Vailly

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT	Taux
Achat matériel	4559 €	Subvention CAF	3600 €	79 %
		Autofinancement	959 €	21 %

Total	4559 €		4559 €	100 %
-------	--------	--	--------	-------

- Installation d'un sol amortissant crèche Troypom's Boulleret

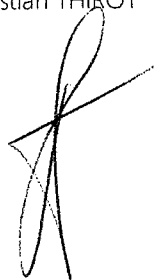
Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT	Taux
Sol amortissant + pose	9267 €	Subvention CAF	7400 €	80 %
		Autofinancement	1867 €	20 %
Total	9267 €		9267 €	100 %

*Après en avoir délibéré
A l'unanimité
le Conseil Communautaire*

- SOLLICITE les financements pour les projets 2025 auprès de la CAF comme indiqués ci-dessus.
- AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches nécessaires.

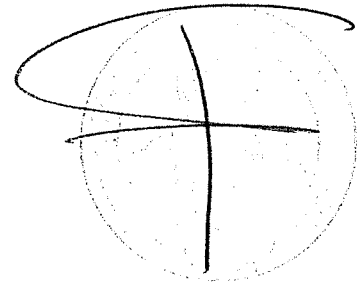
Le secrétaire de séance

Christian THIROT



Pour extrait conforme
Fait à Sancerre, le 14/04/2025
Le Président

Laurent PABIOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 3 AVRIL 2025

Nombre de conseillers

En exercice : 50
Présents : 43
Procurations : 6
Votants : 49

Le trois avril 2025 à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire (Cher) légalement convoqué le jeudi 27 mars 2025 s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Sury-en-Vaux sous la présidence de Monsieur Laurent PABIOT, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : jeudi 27 mars 2025.

Etaient présents :

Délibération n° 034/2025

Objet : Vote du budget principal-
exercice 2025

GODON Patrick, ANDRE Alain, TEYSSANDIER André, VERBEKE Marc, VAN DER PUTTEN Bruno, BILLAUT Jean-Louis, BUFFET Bernard, RUELLE Florence, RAIMBAULT Agnès, THIROT Christian, BOULAY Jacqueline, CHOTARD Brigitte, LEJUS Bertrand, BARBEAU Julien, FONTAINE Claude, LEGER Patrick, PIERRE Rémi, MILLERIOUX Chantal, RENAUD François, NOYER Françoise, STOUPAK Marie-Paule, LELIEVRE Corinne, TERREFOND Anne-Marie, DELESGUES Christian, TOUZERY Jean-Pierre, COQUERY Liliane, BEAUJOIN Thierry, PABIOT Laurent, VERON Carine, CROUZET Olivier, PERONNET Anne, RUELLE Thérèse, CHARLON Alain, FAUROUX Laurent, AUDRY Régine, CHAMBON Valérie, EGEA Olivier, RIMBAULT Jean-Claude, SCOUPE Jean-Claude, MATELLINI Gabrielle, BIGNON Océane, PAYE Christelle, PELE Jean-Yves, GAUCHERON Olivier, KATITSCH Michel, MARIX Marie-France.

Etaient absents excusés :

M. FLEURIET Antoine a donné pouvoir à M. LEJUS Bertrand
M. BEAUJOIN Thierry a donné pouvoir à M. RENAUD François
Mme PERONNET Anne a donné pouvoir à Mme RUELLE Thérèse
M. RIMBAULT Jean-Claude est remplacé par la suppléante Mme ANTZ Laurence
Mme FOURNIER Ophélie a donné pouvoir M. DELESGUES Christian
Mme BIGNON Océane a donné pouvoir M. GODON Patrick
Mme MARQ Pascale a donné pouvoir à M. PABIOT Laurent
Mme BEGUE Carole

Secrétaire de séance : Christian THIROT

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver le budget principal 2025 qui se résume comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	9 827 928,74 €	2 448 035,50 €
Recettes	9 827 928,74 €	2 448 035,50 €

Après en avoir délibéré
A l'unanimité
le Conseil Communautaire

- APPROUVE le budget principal de l'exercice 2025.

Pour extrait conforme

Fait à Sancerre, le 14/04/2025

Date de mise en ligne sur le site internet : 15/04/25

Le secrétaire de séance

Christian THIROT



Le Président

Laurent PABIOT

